

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Septembre 2020

PRESENTS : MILLET René, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CACHIN Yves, CAZABAN-CARRAZE Bernard, GARCES Alain, GOUA DE BAIX Véronique, POUBLAN Pierre, PUJO Delphine, SENS Michel, TORRUELLA Alix.

EXCUSES : BELINGUIER Didier, LACOSTE Danièle, REIGNIER-PRIMET Michèle, ROCHE Emmanuel

SECRETAIRE DE SEANCE : CACHIN Yves

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

Approbation CR CM 24 juin 2020 : à l'unanimité

1) Décision Modificative du Budget : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux échanges de terrains à titre gratuit avec M. Bernard CAZABAN-CARRAZÉ, une opération d'ordre budgétaire doit être formalisée en comptabilité.

L'acquisition a une valeur estimée de 81 € sur l'acte administratif

La cession a une valeur nette comptable de : 2104 m²/16030 m² X 325.17 € (VNC de la parcelle) soit 42.68 €

Cette cession sera comptabilisée comme une subvention versée par la commune : article 204422 et devra être amortie.

Il convient de prévoir la durée d'amortissement de cette subvention et de modifier le budget comme suit.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE d'amortir la subvention en une année (2021)

MODIFIE comme suit le Budget 2020

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111-041 (21) : Terrains nus	+81.00	1328-041 (13) Subventions autres	+81.00
204422-041 (040) : Bâtiments et installations	+42.68	2188-041 (040) : Autres terrains	+42.68
Total	123.68		123.68

Le CM approuve à l'unanimité

2) Reprise de la voirie Les Sansonnets : Monsieur le Maire présente une demande de l'Association du lotissement « Les Sansonnets » pour la reprise de la voirie du lotissement.

Après étude du dossier, il a été demandé des pièces complémentaires à la Présidente concernant les travaux de réfection : Facture des travaux et garantie décennale.

Une convention de reprise devra être signée entre l'Association et la Mairie afin de définir les parties à reprendre (voirie-trottoirs-espaces-verts)

Un acte administratif sera ensuite passé.

Une enquête publique devra avoir lieu pour intégration dans la voirie après la reprise. Un commissaire enquêteur agréé sera choisi.

Ce dossier fera l'objet d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

3) ARS – Référents Lutte contre les moustiques : Monsieur le Maire présente un courrier de l'ARS demandant à la collectivité de nommer un référent technique et un référent élu en charge de coordonner la mission « surveillance des insectes vecteurs dont le moustique tigre » en lien avec l'ARS.

Véronique GOUA DE BAIX se propose.

4) Rentrées scolaires : Monsieur le Maire informe le Conseil que la rentrée s'est bien passée et rappelle les travaux réalisés :

- Aménagement de l'espace sieste avec lits offerts par une municipalité. Un ourlet devra être fait sur le rideau.
- Volets roulants électriques
- Espace bureau direction
- Evolution des ordinateurs (Windows 10)
- Mise en sécurité de l'électricité

Concernant les rentrées 2021 et 2022, les effectifs seraient de 56 et 60 enfants, la vente en cours des maisons et des terrains est susceptible de faire encore augmenter ce nombre.

Une ouverture de classe devra être demandée.

Les locaux actuels ne pouvant pas être agrandis, il faut trouver une autre solution afin de créer une classe et d'agrandir la capacité de la cantine.

Dans la zone jaune du PPRI, des équipements publics peuvent être construits ou installés.

Une solution provisoire avec bâtiment modulable pourrait être envisagée mais un projet durable d'aménagement des locaux de l'ancienne pourrait être étudié. Un architecte devra être nommé.

Le CM approuve à l'unanimité et autorise le Maire à faire appel un architecte

5) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

o CCNEB : Monsieur le Maire rappelle au Conseil que des commissions intercommunales ont été mises en place. Pour Barzun, des conseillers se sont positionnés, 6 commissions seront représentées. M le Maire s'est inscrit pour siéger au SIECTOM, développement des déchetteries.

o CCAS : Rapporteur : Vanessa CABRESIN : Le repas des Aînés n'aura pas lieu en raison de la crise sanitaire. Un panier garni pourrait être déposé au domicile de chaque aîné de 60 ans et+ par un élu et un représentant de la CCAS afin de créer du lien.

o ICA 64 : Rapporteur : Vanessa CABRESIN : Mesdames VIGOUR et BOUGRIER, de l'association ICA64 sont venues en mairie. Elles interviennent sur demande pour aider les personnes en difficulté afin de les conseiller sur des dossiers à mettre en place, de coordonner les dossiers et les services.

o Réhabilitation des décharges : Rapporteur : Bernard CAZABAN-CARRAZÉ : La CCNEB a pris en charge la réhabilitation des décharges depuis 2017. Pour Barzun, la décharge du Poublan doit être réhabilitée. Des sondages vont avoir lieu puis le site sera engazonné. Une participation de la commune sera demandée.

o Travaux Voirie : Monsieur le Maire fait le compte rendu des réunions avec le Conseil Départemental.

a) Sécurisation du carrefour Cami Bielh/Aussère : La ruine sera détruite, un aménagement sera créé.

b) Entrée côté Livron : un terre-plein sera réalisé pour limiter la vitesse

c) Route de Pontacq : suite à des travaux de la SATEG, les bouches d'égout ressortent, le sol s'est affaissé. Suite à la demande de la commune, le département a réalisé de sommaires réparations afin de limiter les risques.

d) Le terre-plein devant chez CAZAUX sera retiré.

o Travaux Bâtiments Communaux : Rapporteur : Pierre POUBLAN :

a) Trinquet : Le bardage va être refait par l'entreprise BCI. Le devis initial a été revu à la baisse.

Le Carambo en financera 40%. Les travaux vont commencer vendredi 17 septembre

b) Ecole : Les porte et fenêtres de la classe des petits vont être changées aux vacances de toussaint.

c) Caveau et Ossuaire : 3 devis ont été reçus. Ils doivent être étudiés

d) Portes de l'église : Un devis a été reçu, il convient d'en demander un autre

e) Blocs Sécurité : Ils doivent être changés à la salle polyvalente.

o un spectacle de clown voudrait s'installer pour le week-end du 23 au 25 octobre. Une convention sera passée pour les règles sanitaires

o Etude Garderie : Une étude a été réalisée suite à la demande du conseil.

En 2019, 663 garderie matin – 2 garderie midi – 1080 garderie soir et 53 forfaits pour un montant de 4235,40 €. Afin de retrouver ce montant, il conviendrait de facturer les garderies matin et midi à 1 € et la garderie soir à 2.10 €, tout en gardant les forfaits. Ceci pourrait être mis en place en janvier ou à la rentrée prochaine.

o Plaque de cocher : Rapporteur : Delphine PUJO : Une proposition a été reçue afin de rénover la plaque de cocher qui se trouve sur la maison près du cimetière. 20 € de travaux et 28.55 € de frais de transport. A voir pour la couleur.

o Association collections en Béarn : Monsieur DEHAINE réalise un salon des collectionneurs à Soumoulou le week-end du 26 et 27 septembre. Il a demandé le prêt de tables et l'autorisation de mettre des affiches.

o Référent développement durable : Le SIECTOM demande aux communes de nommer un référent : Michel SENS se propose.

o INSEE : Une enquête « Histoire de vie et patrimoine » va avoir lieu. Certains foyers de la commune sont concernés. Ils recevront un courrier de l'INSEE. Une affiche sera mise en place et une info sur le site.

o La commune de Pontacq va réaliser des travaux d'assainissement sur sa commune et recherche des solutions pour garer les cars Caralliance.

o Convention Naissance : Le crédit agricole met fin à la convention naissance passée avec la commune en 2006.

Fin de la séance à 23h20


Le Maire
René MILLET